



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ENERGY/2002/4
8 août 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Douzième session, 20-21 novembre 2002
(Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire)

PROJET «CORRIDOR BLEU»

**sur l'utilisation du gaz naturel comme carburant pour le transport
transfrontière de marchandises**

Note du secrétariat

1. Le projet «Corridor bleu» qui a été lancé par la Fondation écologique Vernadsky (organisation non gouvernementale de la Fédération de Russie) au cours de l'année 2000, a principalement pour objet d'aménager au plan européen des infrastructures et des couloirs de transport réservés aux véhicules fonctionnant au gaz pour le transport transfrontière de marchandises.
2. La croissance des entreprises transnationales et le développement de flottes de véhicules et d'autocars modernes plus performants en termes de capacité et de fonctionnement dans le secteur du transport international se traduiront inévitablement par une progression annuelle du volume du transport de voyageurs et de marchandises.
3. Les avantages écologiques et économiques que présente le gaz par rapport aux autres carburants donnent à penser qu'il sera largement utilisé dans des secteurs aussi divers que l'industrie, l'agriculture, les services collectifs, les transports, en particulier le transport routier, particulièrement prometteur.

4. L'augmentation effrénée du nombre de véhicules a conduit à un niveau de pollution atmosphérique spectaculaire. Dans les grandes villes, les gaz d'échappement des véhicules automobiles représentent pour 60 à 80% environ du total des rejets toxiques dans l'atmosphère. Or ces émissions pourraient être grandement réduites si l'on remplaçait l'essence et le gazole par des carburants de substitution, en premier lieu le gaz naturel. En effet, le gaz constitue un carburant à indice d'octane et à rendement énergétique élevés. Les véhicules fonctionnant au gaz naturel rejettent dans l'air des quantités bien moindres de monoxyde de carbone (CO), de dioxyde de carbone (CO₂), d'oxydes d'azote (NO_x) et de particules solides. Des années d'utilisation du gaz comme carburant en ont montré la grande rentabilité écologique et économique.

5. Aujourd'hui, le monde compte quelque deux millions de véhicules fonctionnant au gaz naturel et plus de 3 500 stations-service fournissant ce type de carburant.

Les principaux éléments justifiant le projet et les préalables à sa réalisation peuvent se récapituler comme suit:

- Attrait économique du gaz (baisse des coûts d'exploitation, notamment du prix du carburant);
- Diminution progressive de la pollution et des nuisances sonores;
- Mobilisation de ressources suffisantes pour utiliser le gaz en tant que carburant;
- Vaste réseau de gazoducs;
- Accroissement progressif du volume du transport routier international;
- Progrès techniques sensibles dans la conception des systèmes d'alimentation et réservoirs à gaz pour véhicules à moteur;
- Développement et amélioration du réseau de stations-service proposant du gaz naturel;
- Dimension géopolitique: la mondialisation.

6. Le projet est axé, entre autres, sur les points suivants: tracé des itinéraires sur le continent européen, développement du réseau de stations-service, harmonisation et normalisation des outils technologiques et des moyens de communication, élaboration et coordination des législations et des règlements, installation de l'infrastructure nécessaire sur les territoires appelés à faire partie du couloir routier, etc. Participent aux projets:

- Des instances publiques (ministères des affaires étrangères, des transports, de l'énergie, de la gestion des ressources, de la protection de l'environnement, etc.);
- Des entreprises de l'industrie gazière;
- Des sociétés de transport.

7. Le projet a été présenté à la session annuelle des organes de la CEE-ONU suivants: Comité de l'énergie durable, Comité des transports intérieurs et Groupe de travail du gaz.

8. Suite aux débats qui avaient eu lieu lors de la cinquante-sixième session de la Commission en mai 2001 et en accord avec la décision prise par le Comité des transports intérieurs et le Groupe de travail du gaz, une équipe spéciale composée d'experts des secteurs du gaz et des transports a été mise sur pied aux fins d'évaluer la viabilité technique et économique du projet «Corridor bleu» et ses modalités de mise en oeuvre.

9. L'équipe spéciale a tenu sa première réunion à Varsovie (Pologne) les 27 et 28 juin 2002. Y ont assisté 25 participants issus de 13 pays membres de la CEE et d'organisations non gouvernementales.

10. Les participants à la réunion ont présenté un aperçu de la situation et les perspectives concernant l'utilisation de véhicules fonctionnant au gaz naturel dans leurs pays respectifs. Ils ont également donné leur opinion sur le projet proposé et fait des propositions quant à son évaluation. Tous se sont accordés à reconnaître l'importance et l'attrait du projet et ont fait part tant de leur intérêt pour le projet que de leur volonté d'y participer. La réunion a défini deux couloirs pilotes pour l'évaluation du projet, «Moscou-Berlin» et «Berlin-Rome», mais l'équipe spéciale reste toutefois ouverte à toute autre proposition.

11. A sa prochaine réunion, l'équipe spéciale déterminera quels seront les paramètres à utiliser pour l'évaluation du couloir pilote.
